

NOTES PRÉLIMINAIRES

SUR LES

Gisements de Mollusques comestibles
des Côtes de France ⁽¹⁾

*La Côte occidentale du Finistère
comprise entre le havre de Guissény et le goulet de Brest.*

(AVEC DEUX CARTES)

PAR J. GUÉRIN-GANIVET

Docteur ès sciences

Naturaliste attaché au Service Scientifique des Pêches au Ministère de la Marine

Le présent travail est relatif à l'étude des gisements des Mollusques de la côte occidentale du Finistère située au nord de la rade Brest, l'archipel de Molène et l'île d'Ouessant étant mis à part et devant faire l'objet d'un travail spécial.

Deux cartes, dues à la libéralité de S. A. S. le Prince de Monaco, à qui je suis heureux d'adresser mes plus respectueux remerciements, sont annexées à cette nouvelle note, en raison d'ailleurs de l'impossibilité de faire figurer sur une seule la

(1) La liste des notes précédemment parues est la suivante :

1^o GUÉRIN (J.). — *Notes préliminaires sur les gisements de Mollusques comestibles des côtes de France. — Les côtes de la Charente-Inférieure*, (Comptes rendus de l'Association française pour l'Avancement des Sciences; Congrès de Grenoble, t. XXXIII, p. 825-852, pl. IV). 1904.

2^o JOUBIN (L.). — *Idem. — Les côtes de la Loire à la Vilaine*, (Bulletin du Musée Océanographique de Monaco, n^o 59). 1906.

3^o GUÉRIN (J.). — *Idem. — Le golfe du Calvados*, (*loc. cit.* n^o 67). 1906.

4^o JOUBIN (L.). — *Idem. — La région d'Auray (Morbihan)*, (Bulletin de l'Institut Océanographique, n^o 89). 1907.

totalité du littoral, à cause de son étendue et surtout de sa configuration. La première de ces cartes fait suite à celle qui a été publiée, en 1908, par M. Joubin (1, 6°) et n'en est que la continuation vers l'ouest; la deuxième fait suite à la première qu'elle continue vers le sud, et complète le littoral continental du Finistère jusqu'à la pointe du Petit Minou, rejoignant ainsi l'entrée de la rade de Brest, qui a fait l'objet de mon dernier travail (1, 19°).

Une simple inspection d'ensemble montre que la région comprise dans les limites de la première carte est beaucoup plus riche au point de vue faunistique que la région comprise dans les limites de la seconde, tant à cause de la présence de deux rivières de rias importantes, l'Aberwrac'h et l'Aberbenoit, qu'en raison du morcellement littoral, lequel entraîne une certaine protection des grèves vis à vis de la violence inusitée des courants de marée.

Comme dans le cas de la rade de Brest, il est certaines régions du littoral que je n'ai pu explorer moi-même, non pas cette fois, par suite d'une disposition trop abrupte des côtes, mais en raison de l'intensité de la vitesse des courants qui rendent ainsi impraticable, en particulier, l'abord des rochers du large. Mais je dois à M. Mouëllo, ancien administrateur de la Marine à Brest, actuellement à Morlaix, et à M. de Bigault-Casanove, ancien administrateur au Conquet, actuellement à

5° GUÉRIN-GANIVET (J.). — *Idem.* — *L'embouchure de la Loire, la Baie de Bourgneuf et les côtes de Vendée*, (loc. cit., n° 105). 1907.

6° JOUBIN (L.). — *Études sur les gisements de Mollusques comestibles des côtes de France.* — *La côte Nord du Finistère*, (loc. cit., n° 115). 1908.

7° JOUBIN (L.). — *Idem.* — *Le Morbihan Oriental*, (loc. cit., n° 116). 1908.

8° GUÉRIN-GANIVET (J.). — *Notes préliminaires sur les gisements de Mollusques comestibles des côtes de France.* — *L'estuaire de la Gironde*. (loc. cit., n° 131), 1909; et *Travaux scientifiques du Laboratoire de Zoologie et de Physiologie maritimes de Concarneau*, t. 1, fasc. 2, 1909.

9° GUÉRIN-GANIVET (J.). — *Idem.* — *La côte des Landes de Gascogne et le bassin d'Arcachon* (loc. cit. n° 135), 1909; et *Travaux scientifiques du Laboratoire de Zoologie et de Physiologie maritimes de Concarneau*, t. 1, fasc. 5, 1909.

10° JOUBIN (L.). — *Études sur les gisements de Mollusques comestibles des côtes de France.* — *La côte de Lannion à Tréguier* (loc. cit., n° 136), 1909.

11° JOUBIN (L.). — *Idem.* — *La côte de Tréguier à Paimpol; l'île de Bréhat*, (loc. cit., n° 139). 1909.

12° JOUBIN (L.). — *Idem.* — *La baie de Saint-Brieuc* (loc. cit., n° 141). 1909.

Nantes, un ensemble de renseignements suffisamment précis sur les productions des circonscriptions maritimes en question pour pouvoir affirmer l'exactitude des particularités que ce travail met en évidence.

La région du Finistère dont il est ici question est très différente de toutes les autres portions du littoral étudiées dans ce département, sauf de la région septentrionale, déjà étudiée par Joubin (1), qui en a fait l'objet d'un mémoire spécial.

Cette côte ne ressemble en effet en rien à la côte méridionale de la Bretagne : la différence d'orientation des plissements du sol et la constitution de ce dernier, qui est d'origine éruptive, en sont deux causes essentielles ; il est d'ailleurs nécessaire d'y ajouter les influences d'un régime marin exceptionnellement violent et de circonstances climatiques tout à fait spéciales ; en effet, une violence très caractérisée et constante des courants marins s'oppose au calme relatif des eaux de la côte méridionale armoricaine, et à la végétation arboricole, abondante et variée qui parvient jusqu'à l'extrême limite des laisses de haute mer dans toute l'étendue de cette dernière, s'oppose une pauvreté floristique monotone, sauf en quelques points mieux abrités du littoral.

Il n'existe d'ailleurs que peu de rapport entre cette côte et la côte finistérienne située au sud de la pointe de Saint-Mathieu,

13° GUÉRIN-GANIVET (J.). — *Notes préliminaires... L'île aux Moutons et l'archipel des îles de Glénan* (loc. cit., n° 154). 1909 et Travaux scientifiques... t. I, fasc. 6.) 1909.

14° GUÉRIN-GANIVET (J.). — *Idem.* — *La côte morbihannaise de la rivière d'Étel à l'anse de Kerguelen* (loc. cit., n° 155, 1909, et Travaux scientifiques... t. I, fasc. 7.) 1909.

15° GUÉRIN-GANIVET (J.). — *Idem.* — *La côte méridionale du Finistère comprise entre la pointe de Penmarc'h et la pointe de Trévignon* (loc. cit., n° 170, 1910 et Travaux Scientifiques... t. II, fasc. 1.) 1910.

16° JOUBIN (L.). — *Etudes sur les gisements de Mollusques comestibles des côtes de France. — La baie de Saint-Malo* (loc. cit., n° 172). 1910.

17° JOUBIN (L.). — *Idem.* — *La baie de Cancale* (loc. cit., n° 174). 1910.

18° GUÉRIN-GANIVET (J.). — *Notes préliminaires... La côte méridionale de la Bretagne comprise entre le plateau de Kerpape et la pointe de Trévignon* (loc. cit., n° 178, 1910 et Travaux Scientifiques... t. II, fasc. 2). 1910.

19° GUÉRIN-GANIVET (J.). — *Idem.* — *La rade de Brest* (loc. cit. n° 195 et Travaux scientifiques... T. II, fasc. 5). 1910.

(1) JOUBIN (L.). — *Etudes sur les gisements de Mollusques comestibles des côtes de France. — La côte nord du Finistère.* (Bull. Inst. Océan. n° 115, 1908.)

où les grandes échancrures littorales, telles que la rade de Brest, la baie de Douarnenez, la baie d'Audiernne, donnent à la côte une physionomie particulière, explicable par sa contexture géologique; on n'y observe pas en effet, dans toute son étendue, cette alternance des affleurements de roches dures et de roches tendres grâce à laquelle peuvent se dessiner des anfractuosités profondes. Partout, au contraire, les roches éruptives ou métamorphiques (granites, granulites ou gneiss, etc.) opposent à l'action des eaux marines une résistance très grande, et la côte présente dans son ensemble une configuration relativement régulière dont la continuité, surtout dans la région la plus occidentale, n'est troublée que par un petit nombre de havres ou de rivières. Sous l'influence des courants de marée, dont la vitesse est considérable et peut atteindre dans certains endroits jusqu'à cinq mètres par seconde, et *par temps calme*, il y a une tendance manifeste à la régularisation des lignes du rivage, les pointes avancées subissant les conséquences de l'abrasion, les anses se comblant au contraire par l'apport des matériaux résultant de la destruction des promontoires. On peut en effet constater que la côte présente une disposition d'ensemble beaucoup plus régulière que dans toute autre région du Finistère : sa disposition générale est rectiligne et de direction N. E.-S. E. d'Argenton à l'entrée du chenal occidental du Corréjou (carte I), rectiligne et N.-S. d'Argenton à la pointe de Saint-Mathieu (carte II), ces deux directions formant un angle dont l'île d'Iock est le sommet (carte I). L'allure déchiquetée de la côte entre le chenal du Relec et celui du Corréjou paraît masquer quelque peu cette disposition ; mais il n'y a là que les résultats combinés d'une action simultanée de l'érosion marine et de l'érosion continentale, à la dernière desquelles est seulement due la présence des deux rivières de l'Aberwrac'h et de l'Aberbenoit : la destruction du littoral s'est manifestée là plus intense, présidant à la constitution des grèves sableuses par abrasion marine des roches granitiques dont les restes forment actuellement encore cette ceinture de roches, vestiges de l'ancien rivage, qui s'étendent du Relec au Corréjou (Rosservor, plateaux du Trévors, du Guennoc, de Kerguenn et de la Croix, plateau du Lézent et l'île Vierge) et qui sont séparés de la côte actuelle par d'importantes laisses de basse mer ; d'autre part, les apports continentaux des deux rivières de l'Aberwrac'h et de l'Aberbenoit,

creusées dans des dépressions d'un massif éruptif dont elles réunissent les eaux, ont envasé l'entrée des estuaires qui se sont eux-mêmes élargis sous l'action des courants, et c'est ainsi que se sont formées les petites anses des Anges et de Kerlaouen, de Broennou et de Corn ar Gaz, que la presqu'île de Marguerite s'est peu à peu dessinée entre les estuaires de l'Aberwrac'h et de l'Aberbenoit et qu'elle s'isolera dans la suite des temps sous forme d'une île qui subira le même sort que les îlots plus avancés du large. Toute la côte est ainsi en voie de destruction entre le hâvre de Guissény et le chenal d'Argenton ; presque partout les mêmes phénomènes se produisent : des baies ou des anses anfractueuses se forment, délimitant des péninsules très petites qui s'isolent ensuite sous forme d'îlots définitifs que les courants détruisent en les réduisant progressivement.

Partout, sans aucune exception, les fonds sont rocheux dans le voisinage immédiat de la côte et jusqu'à une distance de six à huit milles de celle-ci ; toutefois, au large de la pointe de Corsen, qui est la pointe continentale la plus avancée de France, les fonds rocheux n'atteignent leur limite que bien au large de l'archipel de Molène et de l'île d'Ouessant, ainsi englobés dans le plateau rocheux sous-marin continental ; dans les hâvres et les petites anses (hâvre de Guissény, côte de Lampaul, anses de Porsal-Kersaint, d'Argenton et de Porspoder, hâvre de Labe-rildut, anse des Blancs Sablons, et quelques autres) le résultat de l'accumulation des sables charriés par les courants dissimule la véritable nature du fond, toujours constitué par de la roche. Au large, les fonds sont d'ailleurs partout sableux, attestant la nature importante du drainage des sables et des galets sous l'influence des courants formidables venant de la Manche au moment du jusant ; ces sables et ces galets occupent les dépressions sous-marines les plus accentuées sur toute la périphérie des fonds rocheux formant le socle des archipels et du continent. J'aurai d'ailleurs l'occasion de revenir, dans un travail ultérieur, sur la nature et la disposition des fonds dans les archipels de la côte occidentale du Finistère.

Je me bornerai ici à compléter ces quelques indications générales en mentionnant le parallélisme des isobathes et du littoral, qui est à peu près général dans toute l'étendue de côte envisagée, du moins dans le nord, car il faut faire cette restriction importante que la présence des îles dans l'ouest du

Finistère est la cause d'une perturbation profonde dans ce parallélisme ; les isobathes les plus faibles épousent le contour continental dans toute sa disposition déchiquetée, les isobathes les plus forts régularisant leurs courbures en les atténuant. Généralement les pentes sont abruptes et l'on atteint, sauf dans la Manche, les fonds de 50 mètres et même parfois de 100 mètres, à peu de distance des côtes.

*
*

La presque totalité des côtes dont il est ici question appartiennent au quartier du Conquet, qui s'étend de la rive gauche de l'Aberwrac'h à la pointe du Petit Minou. La côte située au nord de ce quartier est sous la dépendance du quartier de Brest, dont l'étendue littorale présente ainsi une vaste discontinuité, et placée sous la surveillance de deux syndicats maritimes, celui de Plounéour-Trez et celui de Plouguerneau. La presque totalité des gisements compris dans le littoral du premier de ces syndicats, qui est le plus septentrional, a fait, en 1907, l'objet des recherches de M. Joubin qui en a publié les résultats dans un mémoire spécial (Voir note [1, 6°], p. 2) ; je ne parlerai donc pas de cette portion déjà étudiée du littoral.

I. — HUÎTRES INDIGÈNES.

La production naturelle des Ostréidés sur toute l'étendue de la côte continentale du Finistère est absolument nulle. Je ne crois pas qu'il y ait même jamais existé de gisement naturel d'huîtres ; les pêcheurs et les ostréiculteurs que j'ai interrogés confirment d'ailleurs cette opinion et n'ont jamais entendu parler d'anciens gisements autrefois exploités ; il n'y existe, en tout cas, aucune huître à l'époque actuelle.

Par contre, l'industrie ostréicole est représentée dans les deux rivières de l'Aberwrac'h et de l'Aberbenoît où ont été installés, depuis longtemps déjà, un certain nombre de parcs.

Le plus septentrional d'entre eux est celui de Cozmiline (1) qui est situé sur la rive droite de l'Aberwrac'h, au sud de la petite localité de Lesmel ; il est établi sur un fond de vase que l'on a sensiblement amélioré par déversement de gravier ; on

peut y entreposer une moyenne annuelle de 350.000 huîtres sur une superficie de 67 ares ; c'est le seul établissement ostréicole qui soit sous la dépendance du quartier de Brest.

Les autres exploitations dépendent du quartier du Conquet et sont situés soit sur la rive gauche de l'Aberwrac'h, soit sur les deux rives de l'Aberbenoit.

La rive gauche de l'Aberwrac'h est occupée par les parcs du Cameulet (2), du Moulin de l'Enfer (3) et du Pont de Paluden (4), tous situés en aval de ce pont ; en amont, on retrouve l'emplacement de deux parcs abandonnés, ceux du Kérouartz (5) et de Beg ar Spinz (6).

Dans l'Aberbenoit, les parcs occupent les deux rives de la rivière ; six parcs, dont cinq bien exploités, sont établis sur la rive droite [parcs du Passage (7), de Prat ar C'houm (8), de TanVaï (9), de Coméan (10) et de Pen Hoben (11 et 12)] ; c'est le dernier de ces parcs qui a été abandonné en 1908, un an après son installation. Sur la rive gauche, on retrouve l'emplacement de trois parcs abandonnés [parcs de Roc'h ar Brennic (13), de Boulac'h (14) et de Portz ar Velin (15)] ; il n'y existe plus qu'un seul parc exploité, celui du Grand Moulin ou de Lomagen (16), qui a pris par contre de l'extension en 1907.

L'ensemble de tous ces parcs occupe une superficie d'environ 750 ares ; l'élevage de l'huître ne s'y pratique pas à proprement parler ; ce ne sont en effet que des parcs de dépôt où les concessionnaires entreposent les huîtres qu'ils font venir tous les ans de la rivière d'Auray ou du golfe du Morbihan ; on y entrepose environ deux millions de mollusques d'une valeur globale de 25.000 à 30.000 francs.

Tel est, aussi complètement exposé que possible, l'état actuel de l'ostréiculture dans la région. L'huître portugaise (*Ostrea angulata* Lamarck) n'y a jamais été signalée.

II. — MOULES.

Les moulières naturelles de la région sont toutes établies sur roche, à l'exception d'une seule qui est très profondément reculée dans l'Aberbenoit. Les moules ne sont pas partout également abondantes sur la côte ; il y a des régions, en particulier entre Argenton et la pointe de Saint-Mathieu, et même

jusqu'à l'entrée de la rade de Brest, où elles sont à peu près complètement absentes ; d'ailleurs, dans beaucoup des endroits où leur présence peut être constatée, leur groupement ne constitue pas de véritables gisements. Les indications qui ont trait aux moulières et qui sont exposées dans les lignes qui suivent sont donc surtout données dans un but zoogéographique ; il ne faudrait pas s'exagérer outre mesure l'importance des moulières dans cette région.

Il existe des moules (voir carte I) sur les petits rochers de Carrec Hir (17) et ceux de Enès Aman ar Ross (18) ; mais elles n'ont pas grande valeur, et leur présence en ces endroits est d'ailleurs extrêmement inconstante ; il y a même des années où la roche est complètement à nu, sans aucune trace de mollusques. Il en est de même des roches d'Enès Du (19) et de Carrec Crom (20), qui sont les seuls endroits où j'ai pu constater leur présence entre le havre de Guissény et la petite péninsule de Berghen, où on en trouve également en petite quantité, ainsi que sur les rochers du voisinage, Ar Castrac, Men Garo, Men Lea et Ar Pellen (21). Mais l'extension des moulières prend un peu plus d'importance à partir de ce point, et les rochers avoisinant l'île Vierge et l'île Valan (22) sont déjà plus richement peuplés ; il en est de même du plateau du Lézent et de ses dépendances (23), de la Pendante, de la Malouine et des rochers de l'île Stagadon (24). Cependant il est nécessaire d'ajouter que l'inconstance des gisements reste la même ; il n'y a d'ailleurs aucune trace de moules entre ces roches et le littoral continental.

Entre l'Aberwrac'h et l'Aberbenoît, la disposition des emplacements moulières reste identique, l'extrême limite des laisses de basse mer en présentant seule par places, sur le flanc des roches exposées au larges : [moulières de Guennoc, de Kerguen et de la Croix (25 et 26)].

A la hauteur du pont de Tréglonou se trouve, dans le fond l'Aberbenoît, la seule moulière établie sur fond de sable vaseux (27) elle déborde en amont et en aval du pont, sur une petite étendue ; c'est le seul gisement moulière qui ait jamais été classé dans l'ouest du Finistère ; il n'est pas très important d'ailleurs et on a déjà dû, pour des diverses raisons, en interdire l'exploitation.

Le groupement des roches isolées du plateau de Trévors, à l'entrée même de l'Aberbenoît, présente quelques petites moulières (28).

Tous les rochers que l'on rencontre ensuite en se dirigeant vers le sud-ouest sont plus ou moins productifs de moules ; il y en a peu sur les roches de Rosservor et de Fourn Cross (29), un peu plus sur ceux de l'île Longue, de l'île Carne et les bancs avoisinants (30), et plus encore sur les îlots dont l'ensemble constitue les roches de Porsal (31). On en rencontre de part et d'autre de la petite pointe de Landuvenès (32), sur la partie occidentale de l'île d'Iock (33) et les bancs voisins, Cer Bras, Basse Brividic, Petit Melgorne (34) ; mais leur rareté s'exagère à nouveau, et il n'est pas douteux qu'elles n'y ont qu'une existence temporaire et qu'elles doivent même que rarement y persister. Dans toute la région d'ailleurs, les courants sont beaucoup trop violents pour que de semblables gisements puissent se maintenir.

La rareté des gisements est, au surplus, bien autrement grande plus au sud (voir carte II). A part les rochers isolés des Liniou (1) où il y a des moules abondantes, le petit rocher isolé de Men Portz Guen (2), les îlots rocheux des Fourches et de Kerléodoch (3 et 4) et celui de Goatloc'h (5), la côte ne présente aucun gisement entre Argenton et la pointe de Corsen qui est pourvue d'une moulière dont la partie nord et seule importante (6). C'est à titre de mémoire qu'il faut d'ailleurs mentionner la présence de moules entre la pointe de Porsmoguer (7) et la pointe de Brenterc'h (8) et à Portz Illien (9), car il y en a si peu qu'on pourrait à la rigueur se dispenser d'en parler. Aux abords du Conquet, on trouve des moules à l'ouest de la presqu'île de Kermovan, et en particulier sur l'Îlet (10). Enfin, par places, de petites surfaces garnies de moules se montrent parfois entre la pointe des Renards et celle de Saint-Mathieu (11 et 12) ; j'ai confondu tous ces petits bancs dans une même teinte bleue sur la carte II de ce travail, mais il ne faudrait pas croire que toute cette côte est occupée par un gisement continu, d'autant plus que les moules y sont toujours très petites et qu'elles disparaissent généralement au bout de peu de temps, le même instabilité se manifestant là dans les mêmes conditions que pour les autres gisements précédemment signalés. La présence de moules sur les Vièux Moines (13) doit cependant être considérée comme plus constante si l'on s'en tient aux dires des pêcheurs ; il en serait de même au voisinage de la pointe du Cormoran (14), et sur le petit rocher du Chat, au pied du

château de Bertheaume (15), qui représentent les deux seuls points où croissent les moules entre le cap Saint-Mathieu et la rade de Brest.

III. — MOLLUSQUES DIVERS.

La répartition des Haliotides (*Haliotis tuberculata* Lin.) est en quelque sorte calquée sur celle des moules, avec cette différence d'ailleurs déjà constatée par Joubin (1) qu'elles vivent également à certains endroits où les moules ne se rencontrent jamais. Si d'ailleurs on veut bien se reporter à la carte de Joubin, on verra qu'entre cette carte et la carte I de ce travail il n'y a aucune différence dans les répartitions des Haliotides et des Moules : ces dernières manquent absolument dans certaines parties des deux régions considérées, et les Haliotides se rencontrent dans les mêmes conditions, dans les endroits exclusivement pourvus de blocs déplaçables. Elles sont très abondantes au nord du havre de Guissény et dans les roches de l'île Vierge et des îlots voisins ; on ne les pêche guère qu'aux grandes marées d'équinoxe. Les gisements du quartier du Conquet sont importants, surtout ceux qui sont situés au nord de la pointe de Landuvenès.

Les bigornaux (*Littorina littoralis* Lin.) sont assez abondants dans toutes les grèves et sont pêchés partout. Il n'a été indiqué sur les cartes que les seuls endroits où ce Gastéropode existe en abondance [baie de l'Arquevildu ou de Kerleven, entrée de l'Aberwrac'h (en particulier dans l'anse des Anges), anse du Broennou, côte de Porspoder et anse du Poulsou, île Mazou Bras].

Les palourdes (*Tapes decussata* Lin.) existent dans la plupart des grèves ou des havres du littoral. Mais il convient de faire remarquer ici que les populations maritimes confondent sous ce nom diverses espèces de Lamellibranches, de sorte que la véritable palourde n'est pas aussi abondante qu'on pourrait le croire ; elle n'est en somme pas commune ; elle se rencontre à l'entrée du havre de Guissény (35), dans le Trans Annaoun (36)

(1) JOUBIN (L.). *Etudes*..... — *La côte nord du Finistère*, (Bulletin de l'Institut Océanographique, n° 115). 1908.

et sur toute la côte occidentale voisine (37), par des fonds sableux; il y en a en petite quantité dans l'anse d'Arquevildu (38), en quantités notables entre la côte et la série des écueils qui réunissent l'île Stagadon à l'île Vierge (39), dans l'anse de Kervézin (40). Le fond du lit de l'Aberwrach en contient également par places, en particulier sur le banc de Loguivy (41) et sur le banc du Lézardot (42); il y en a également dans l'anse des Anges (43) et sur la totalité de la grève comprise entre les estuaires de l'Aberwrach et de l'Aberbenoît (45 et 46), et dans le lit de ce dernier (47 et 48). Les sables des grèves ou des petits bancs sableux que l'on rencontre entre ce dernier estuaire et Porspoder en contiennent en petite quantité (50 à 58). Au sud de ce point (voir carte II), on trouve un petit gisement entre l'île et le continent (17) et un gisement un peu plus important dans le hâvre de Laberildut (18). Je n'insiste pas sur les quelques autres points de la côte où ce bivalve peut encore se rencontrer (gisements 19 à 27 de la carte II): la densité de répartition du mollusque y est faible et variable en raison des dimensions des grains sableux; j'ajouterai enfin qu'il existe quelques rares palourdes dans le sable des petites plages du fond de l'anse de Bertheaume (28 et 29).

Les sourdons ou coques (*Cardium edule* Lin.) se rencontrent en général aux mêmes endroits que les palourdes; aussi est-il inutile de s'étendre au sujet de leur distribution; il suffit de faire remarquer qu'on les trouve à un niveau plus élevé que les palourdes, et en particulier jusqu'au fond de l'Aberwrach et de l'Aberbenoît (42 et 49).

Les *Solen* vivent à l'entrée du hâvre de Guissény (35), au sud de l'île Vierge (59), à l'est de l'île Stagadon (60); on en trouve aussi quelques-uns dans les sables vaseux du lit des rivières, avec les sourdons et les palourdes; il y en a d'ailleurs par endroits dans les sables de la côte, et peut-être un peu plus intensément qu'ailleurs à l'entrée de l'Aberildut (30, carte II); la pêche n'en est du reste pas pratiquée.

Les coquilles Saint-Jacques (*Pecten maximus* Lin.) sont très rares; quelques exemplaires se pêchent au sud de l'île Vierge (59), à l'est de l'île Stagadon (60), dans l'anse de Kervézin (40) et à l'entrée des deux Aber (61 et 62).

Les myes (*Mya arenaria* Lin.) sont très rares, excepté dans le lit des deux rivières de l'Aberwrach et de l'Aberbenoît (63, 64, 65).

Les pétoncles (*Pecten varius* Lin.) et les praires [*Venus verrucosa* Lin.] sont à peu près inconnus dans la région. Les patelles (*Patella vulgata* Lin.) y sont, comme sur toutes les côtes exposées, assez abondantes sur tous les rochers exposés du large.

(Travail du laboratoire maritime de Concarneau).
